



AGENCE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA METEOROLOGIE

2687

N° /ANACIM/DG/SG/DSV/DOL

Le Directeur général,

Dakar, le

27 SEPT 2022

OBJET : Homologation de l'Institut Jean MERMOZ pour la formation du Personnel Navigant de Cabine.

Monsieur le Dirigeant responsable,

Par cette présente, je vous notifie l'homologation par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM) du Sénégal de votre organisme de formation agréé par la DGAC-France sous la référence **FR.CCA.03** délivré le **31 Mai 2022**.

Cette homologation sous le numéro **SN.VAL.OFA.002** vous autorise à dispenser les formations approuvées de personnel navigant de cabine en vue de la délivrance de licence sénégalaise.

Cette présente homologation est valable jusqu'au **31 Mai 2024** sauf en cas de renonciation, suspension ou retrait de la présente acceptation.

Vous noterez que cette celle-ci est automatiquement annulée dans le cas où votre agrément d'organisme de formation délivré par la DGAC-France ne serait plus valide.

Veuillez agréer, **Monsieur le Dirigeant responsable**, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Directeur Général
et par délégation,
Le Secrétaire Général


Mamina KAMARA

A

Monsieur Serge GOURLAOUEN
Dirigeant Responsable
Institut Aéronautique Jean MERMOZ
Tél : +33 1 46 86 81 63
Rungis/France